



Plaine de Villefagnan

Lettre d'information du site Natura 2000 n°FR5412021

N°3
2024

L'aérodrome de Brettes : des ULM et des outardes

Depuis 2017, l'association Nord-Charente ULM, située sur la commune de Brettes, est engagée dans un contrat Natura 2000 pour la gestion adaptée d'un couvert herbacé favorable à l'outarde canepetière sur 2,25 ha de ses 3 ha en propriété.

Dans les années 1980, on pouvait y observer une trentaine d'outardes en rassemblement. Aujourd'hui, elles sont moins nombreuses, mais l'aérodrome reste un site intéressant pour la conservation de cet oiseau menacé. Les outardes affectionnent en effet les terrains d'aviation, vastes, ouverts et relativement peu dérangés.

Pour la gestion de la surface en contrat, le club ne réalise aucune intervention entre le 1^{er} mai et le 15 septembre pour en faire une zone de quiétude, de reproduction et d'alimentation pour l'outarde canepetière et d'autres oiseaux. Pour l'entretien de la parcelle, une fauche centrifuge est effectuée : c'est une fauche qui se fait de l'intérieur



Sur l'aérodrome, avant
et après la fauche ©
L. Person

Les acteurs du site impliqués

1 association d'ULM est engagée dans un contrat Natura 2000 de gestion de prairie avec retard de fauche

46 exploitations agricoles sont engagées en mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) sur 528 ha

L'objectif est de gérer une prairie pour qu'elle soit favorable à la nidification et à l'alimentation des oiseaux de plaine, dont l'outarde canepetière : pas de fauche entre mai et août et pas d'intrants chimiques.

vers l'extérieur, à une vitesse inférieure à 10 km/h. Quelques bandes non fauchées, de 5 mètres, appelées aussi refuges, de 5 mètres sont laissées dans la parcelle.

En 2025, le club Nord-Charente ULM pourra renouveler ce contrat pour une durée de 4 ans supplémentaires.



Agir pour
la biodiversité

L'œdicnème criard

Cet oiseau des plaines, communément appelé « courlis de terre », niche au sol dans les cultures. Il est particulièrement vulnérable face aux pratiques agricoles mécanisées pendant sa période de reproduction, au printemps.

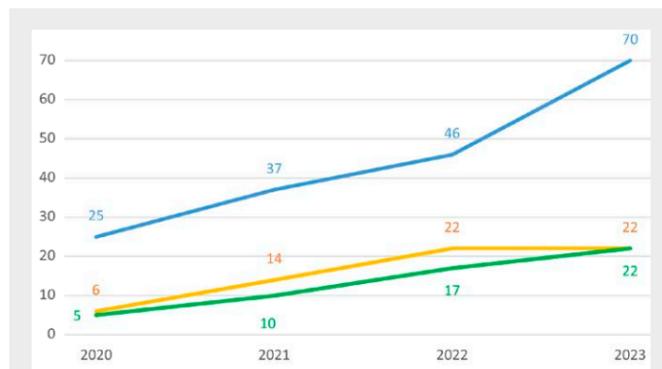
Labour, semis, binage... sont en effet susceptibles de détruire ses œufs et ses poussins. Pour y remédier, deux piquets au sommet peint en bleu sont posés de part et d'autre de son nid. Ainsi balisé, l'emplacement du nid est bien visible pour l'agriculteur depuis son tracteur, qui peut alors l'éviter.

C'est la 5^e année que les agriculteurs de la plaine sont sensibilisés et participent à la protection des nichées d'œdicnème criard. Leur mobilisation porte ses fruits !

En 2023, 70 couples ont été localisés et 22 nids protégés dans la zone de protection spéciale (ZPS) de la plaine de Villefagnan et aux abords. 8 poussins ont pu être observés à la suite de ces protections de nids.



Œdicnème criard © B. Liégeois



Évolution de la protection des nichées d'œdicnème criard sur la ZPS de la plaine de Villefagnan

— Couples localisés — Nids localisés — Nids protégés

Groupe bénévole Oiseaux de plaine du nord Charente



Groupe bénévole Oiseaux de plaine pendant une formation sur le terrain © C. Fagot

Un groupe de bénévoles dédié aux oiseaux de plaine en Charente a vu le jour en 2021. Son objectif est de former des volontaires qui vont prospecter puis protéger les nichées d'outarde canepetière, d'œdicnème criard, de busard cendré et de busard Saint-Martin. Celles-ci étant au sol, elles sont d'autant plus sensibles aux travaux agricoles.

Depuis la création du groupe, le nombre de participants augmente petit à petit, les oiseaux de plaine suscitant l'intérêt. Chaque année, la LPO et Charente Nature animent plusieurs matinées de formation au printemps et une sortie à l'automne. Elles présentent les espèces, ainsi que les indices de reproduction d'un couple ou la mise en place d'une protection de nid...

En 2024, 5 demi-journées de formation ont été proposées aux bénévoles.

Pour bien finir la saison, vendredi 11 octobre 2024, les bénévoles ont été conviés à une soirée afin de faire le bilan des actions menées pendant l'année. Un nouveau cycle de formation sera proposé aux personnes souhaitant s'investir dans la protection des oiseaux de plaine du nord Charente. **Alors, pourquoi pas vous ?**

Contactez l'animateur du site pour en savoir plus !

Plan national d'actions pour l'outarde canepetière

En France, il y a deux grandes populations distinctes d'outarde canepetière : la première est sédentaire et réside sur le pourtour méditerranéen ; la seconde est migratrice et se reproduit dans le Centre-Ouest. Celle-ci est en danger critique d'extinction et fait l'objet de toutes les attentions.

Coordonné par la LPO, un suivi annuel est réalisé sur les 10 zones Natura 2000 du Centre-Ouest qui abritent des outardes. L'objectif est de suivre les effectifs et la répartition de cette population. Avec leur chant si caractéristique qui facilite leur détection, ce sont les mâles d'outarde qui sont majoritairement dénombrés.

En 2023, 15 mâles et 3 femelles au maximum ont été identifiés sur le site de la plaine de Villefagnan.

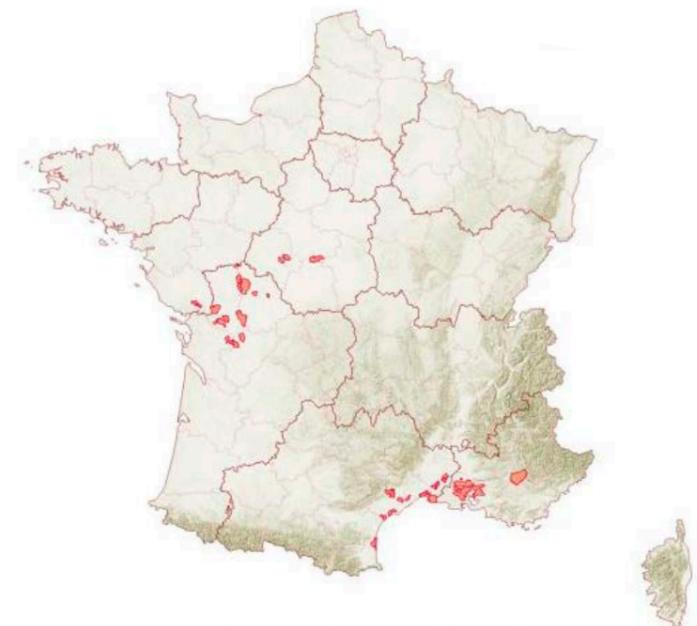
La population d'outarde canepetière semble être stable au niveau régional depuis 2008, et même se renforcer dans le nord de la Vienne et des Deux-Sèvres. Cependant, dans le sud de la région, le nombre de mâles chanteurs diminue de manière préoccupante. En Charente, un déclin progressif est confirmé depuis 2008. Les secteurs où se cantonnent les mâles chanteurs sont de plus en plus restreints.



Femelle d'outarde canepetière © A. Boullah

Pour en savoir plus sur les actions accomplies en faveur de l'outarde canepetière, rendez-vous sur :

➡ you.lpo.fr/outarde-canepetiere



Localisation des ZPS désignées ou abritant des outardes

0 200 km

■ Périmètre des zones de protection spéciale (ZPS)

Source : C. Poirel – LPO Poitou-Charentes (2020). Troisième Plan national d'actions en faveur de l'outarde canepetière Tetrax tetrax

Sur la plaine de Villefagnan, 25 mâles chanteurs étaient dénombrés en 2008. Il n'y en avait plus que 15 en 2023. Cette diminution pourrait s'expliquer par une forte mortalité des femelles, liée aux fauches des parcelles fourragères en juin, et donc un nombre de jeunes moins important. La pérennité de l'espèce est ainsi menacée dans ce département pour les années à venir.

Par ailleurs, les outardes canepetières ont la particularité de se rassembler après la reproduction, avant leur migration vers l'Espagne, entre août et octobre. Ces rassemblements post-nuptiaux sont également suivis chaque année. Ce comptage des adultes mâles et femelles, des immatures et des jeunes de l'année donne une estimation de la réussite de la reproduction.



Mâle d'outarde canepetière © L. Person

Les bordures de champs

une richesse agroécologique oubliée et sous-estimée

Depuis le début du XXI^e siècle, les populations d'insectes ont décliné de 80 % en France, avec notamment la modification de certaines pratiques agricoles. Or, ces insectes jouent un rôle agronomique primordial pour les agriculteurs, en tant qu'auxiliaires de cultures : ils régulent les ravageurs de cultures et favorisent la pollinisation. Ils constituent également le régime alimentaire d'autres animaux comme les oiseaux de plaine.

L'une des pistes pour favoriser les insectes sur ces territoires est de recréer des corridors écologiques en bordure de champs, en y semant une grande diversité de plantes à fleurs locales. La LPO a ciblé en priorité les plaines céréalières du nord Charente, où nichent plusieurs oiseaux protégés dont l'outarde canepetière, une espèce vulnérable qui nourrit ses poussins avec des insectes.

Agriculteurs, élus et agents communaux liés à la gestion de ces bordures de champs ont été associés à ce programme. Des diagnostics simplifiés de la flore (et notamment des adventices ou « mauvaises herbes », utiles pour les insectes) ont été réalisés pour faire un état des lieux des bords de champs, afin d'établir un plan de gestion adapté avec les acteurs du territoire et de les accompagner pour sa mise en œuvre.

Au total, 8 kilomètres linéaires de bordures ont été semées avec 20 plantes différentes (centaurée, chicorée, marguerite, silène, plantain...) sur l'ensemble des plaines de Villefagnan et de Barbezières à Gourville, chez 10 agriculteurs.

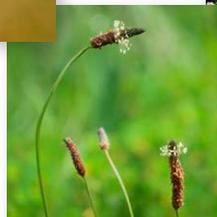
Les actualités du site disponibles sur internet !

Le site Natura 2000 « Plaine de Villefagnan » s'offre une mise à jour de son site internet dont voici l'adresse :

➔ plainedevillefagnan.n2000.fr



Semis et bordure de champs © L. Merella



Chicorée, plantain, coquelicots et marguerites attirent les insectes

© A. Boullah, N. Macaire, G. Renaud

QUI CONTACTER ?

Louis PERSON - LPO Poitou-Charentes
Animateur local chargé du suivi et de la mise en œuvre du document d'objectifs

25 rue Victor-Grignard
86000 Poitiers

Tél : 07 86 31 67 67

@ : louis.person@lpo.fr



Agir pour la biodiversité

Directrice de publication : Céline Gracieux

Maquette : Antoine Barraud / Réalisation : LPO Poitou-Charentes 2024

Imprimé par nos soins sur papier issu de forêts gérées durablement

Ce document est élaboré par la LPO Poitou-Charentes dans le cadre de sa mission déléguée de l'État comme structure animatrice du Docob N2000 du site « Plaine de Villefagnan », sous l'autorité du Préfet de Charente.